

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

France, et à M. Marie-Duclos d'avoir repon-

Il est inutile de dire que cet ouvrage, ayant été publié par les conseils de Mgr. de Bayeux, paraît revêtu de son approbation.

Cet ouvrage, nous n'en doutons pas, paraîtra à ceux qui le liront, comme à nous, digne d'être recommandé au clergé.

A. NOGET LACROIX, Supérieur du séminaire de Sommeville.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 10 JANVIER 1851.

Première Page. — Les Mariages mixtes en Suisse. — VARIÉTÉS : BIBLIOGRAPHIE : — Défense des sept sacrements et méditations à l'usage du clergé, par A. Noget Lacroix.

M. Rœbuck, membre du Parlement, a adressé à lord John Russell une lettre très-vive pour lui reprocher d'avoir trahi, par ses déclarations violentes contre le papisme, les principes de la politique des whigs, la cause de la liberté civile et religieuse, et celle de la paix intérieure qui est compromise par les provocations adressées par les protestants aux catholiques et par l'Angleterre à l'Irlande.

Le Roi de Prusse a adressé de sa propre main une lettre de remerciements au Souverain Pontife pour l'honneur fait à la Prusse par la nomination de l'Archevêque de Cologne au Cardinalat.

Un journal Anglais, Willmer et Smith's European Times, constate que le mouvement actuel, en Angleterre, part exclusivement des classes supérieures intéressées au soutien de l'Eglise Anglicane telle qu'établie et soutenue par la loi.

Les dissidents de Liverpool, à la suite d'une assemblée publique, ont déclaré qu'ils s'opposeraient à toute loi pénale contre leurs co-sujets catholiques; la seule arme dont on doit faire usage, disent-ils, doit être la parole de Dieu.

Le temps approche rapidement, ajoute le même journal, où l'Eglise se repentira amèrement d'avoir laissé dans l'abandon et l'oubli les masses ouvrières; car lorsque l'excitation présente sera calmée, elle trouvera que les catholiques et les dissidents d'une part, et la classe ouvrière de l'autre, formeront trois pouvoirs combinés que l'Eglise, avec sa puissance et ses richesses, ne saurait mépriser.

La même feuille rapporte en termes fort convenables l'intonisation de son Eminence le Cardinal Wiseman. Suivant son récit, plus de deux cents prêtres tant réguliers que

seculariers se trouvèrent présents à cette imposante cérémonie. Après la grand-messe, le Bulle du Pape fut lue au peuple, et le Cardinal Archevêque fit un discours approprié à la circonstance. Le plus grand ordre régna au dedans et au dehors pendant toute cette intéressante cérémonie.

Les Archevêques de Cantorbéry et d'York et les Evêques suffragants, à l'exception des Evêques d'Exeter et de St. David, ont présenté une adresse à Sa Majesté, au sujet du rétablissement de la Hiérarchie Catholique en Angleterre. — Après avoir fait l'humble profession de foi en la suprématie de Sa Majesté, ils la prient ardemment de vouloir prendre au plutôt des mesures efficaces pour préserver le peuple anglais de la tyrannie spirituelle de l'Evêque de Rome dont il est de nouveau menacé après avoir eu le bonheur de s'en délivrer à l'époque de la glorieuse réforme.

On lit dans l'Ami de la Religion, de Paris : Un drama affligeant vient de se dérouler pendant toute une semaine devant la cour d'assises de la Charente. Un prêtre, un curé, nommé Gothland, était accusé d'avoir poussé l'oubli des devoirs sacrés du sacerdoce jusqu'à nouer de coupables relations avec une mère de famille et d'avoir ensuite, pour faire disparaître les traces de son crime, empoisonné sa servante, témoin de ses désordres. Le jury a prononcé son verdict avant hier. Gothland a été déclaré coupable, mais avec des circonstances atténuantes, et condamné aux travaux forcés à perpétuité. Celle qui était poursuivie comme sa complice a été acquittée.

On comprendra aisément le profond sentiment de réserve et de douleur qui nous a fait garder le silence sur les débats de cette lamentable affaire. La justice humaine a prononcé. Toutefois, nous devons dire que, jusqu'à un dernier moment, l'accusé a protesté de son innocence, et que son défenseur a soutenu que la mort de la servante était le résultat d'un suicide.

Quant aux Lords Evêques protestants, d'Angleterre et d'Ecosse, qui se gorgent des anciens biens de l'Eglise Catholique, il est facile de s'expliquer le zèle qui les anime en ce moment. Ils ont beau faire, les temps de la justice approchent, le triomphe de la vérité opprimée n'est pas éloigné. Voilà trois siècles qu'elle chante : — *Quærens fuerunt gentes et populi militati sunt inania. Qui habitant in caelis iridebit eos. loquetur eis in ira sua, et in furore suo conturbabit eos.* (Psalm. 3). Sa voix a été entendue, le Seigneur a exaucé sa prière.

CONVERSIONS.

Nous trouvons dans l'Univers la liste suivante des conversions qui sont venues récemment trister l'anglicanisme.

Rev. James Laird Patterson, M. A. du collège de la Trinité.

Rev. A. J. Hamner, B. A. du collège de Saint-Jean à Cambridge, vicaire de Tidcombe-Portion, a Tiverton.

Rev. Alfred Dayman, vicaire de Saint-Jean-Baptiste, à Wasperton.

Rev. James Stewart, vicaire de Wolverston, près d'Ipwich.

Rev. F. W. Trenow, B. A. du collège de Saint-Jean à Oxford, vicaire de Bartley-Green, Northfield; reçu dans la cathédrale de Birmingham, par Mgr. Ullathorne.

Rev. M. Bittleston, ancien vicaire de la chapelle Sainte-Marguerite, à Londres.

Rev. W. Maclaurin, Elgin, doyen du diocèse-uni de Moray et Ross, ministre de l'église épiscopale d'Ecosse. Il a annoncé lui-même sa conversion à ses paroissiens.

J. Maillard, Esq. du collège de la Trinité, à Oxford.

T. Briggott, Esq. du collège de Saint-Jean, à Cambridge.

Henry Alban-Arden, Esq. de Dorchester, reçu à Lu-worth.

William-Joseph-Paul Trewal, Esq. du comté de Somerset.

M. Marshall, frère de l'ancien ministre de ce nom, reçu à l'Oratoire de Londres.

Miss Yates, de Charleton-Crescent, Islington, à Londres.

Miss Catherine Bathurst, sœur du Rév. S. Bathurst, ancien recteur de Kibworth-Beauchamp, reçue à Londres, dans la chapelle des Jésuites.

On lit dans l'Ami de la Religion, de Paris : Un drama affligeant vient de se dérouler pendant toute une semaine devant la cour d'assises de la Charente.

Un prêtre, un curé, nommé Gothland, était accusé d'avoir poussé l'oubli des devoirs sacrés du sacerdoce jusqu'à nouer de coupables relations avec une mère de famille et d'avoir ensuite, pour faire disparaître les traces de son crime, empoisonné sa servante, témoin de ses désordres. Le jury a prononcé son verdict avant hier. Gothland a été déclaré coupable, mais avec des circonstances atténuantes, et condamné aux travaux forcés à perpétuité.

On comprendra aisément le profond sentiment de réserve et de douleur qui nous a fait garder le silence sur les débats de cette lamentable affaire. La justice humaine a prononcé. Toutefois, nous devons dire que, jusqu'à un dernier moment, l'accusé a protesté de son innocence, et que son défenseur a soutenu que la mort de la servante était le résultat d'un suicide.

Quoiqu'il en soit, il n'est pas douteux que les ennemis de la religion ne s'emparent de ce scandale pour renouveler leurs indignes attaques contre le clergé. Déjà les feuilles révolutionnaires en font le texte de leurs injures et de leurs calomnies. Nous n'avons qu'une seule réponse à faire : c'est celle que dicte le bon sens universel : à savoir, que rien ne serait plus odieux que de rejeter sur l'Eglise la responsabilité de crimes qu'elle condamne plus sévèrement que les législations de la terre.

Oui, certes, quand de telles abominations se produisent dans le sanctuaire, c'est nous, catholiques fidèles, nous seuls qui avons le droit de nous indigner et de témoigner notre affliction et notre réprobation, parce que c'est à nous seuls que l'auguste sainteté du caractère sacerdotal est vénérable et chère, et parce que c'est nous seuls qui souffrons amèrement quand nous la voyons violée ou trahie!

Le correspondant du Courrier des Etats-Unis, M. Frédéric Gaillardet, dit, à l'occasion des remarques de certains journaux concernant ce triste épisode :

« Le clergé catholique, si admirable de charité, n'est pas plus responsable du crime d'un de ses membres que le clergé réformé ne saurait l'être des fautes de l'un des siens. Les annales judiciaires de ce dernier prouvent que le mariage des pasteurs n'est pas « car si la France catholique a ses abbés Gothland, l'Amérique protestante a ses évêques Ouderdonk. »

Le candidat aux hustings.

Il entre assez dans nos habitudes électoraux de vouloir assujettir les candidats, non-seulement à une énonciation de principes, mais même à déclarer comment ils voteront sur telle mesure, telle question de réforme ou de droit politique que les circonstances devront amener sur le tapis dans l'assemblée législative. Il peut être très difficile de se prononcer sur le mérite d'une question, faite de données suffisantes avant l'ouverture des discussions qui seules les fourniraient peut-être, et le procédé, dans tous les cas, est fort hasardeux. Bien d'autres raisons dont chacune est en état de se rendre compte, expliquent aux moins clairvoyants l'embarras où se trouve un candidat ainsi tenu d'opter sur une mesure en expectative lorsqu'il n'est point encore en état de l'apprécier sous les rapports essentiels du degré d'utilité absolue ou relative et même de l'opportunité quant à sa mise en pratique, principa-

lement si le projet ne lui en a pas été communiqué.

A cette position critique que lui fait la volonté de ses électeurs, il n'échappera que par sa retraite des hustings, en renonçant à sa candidature, ou bien par une promesse qu'il leur fera, par la crainte de ne pas parvenir à la représentation qu'il ambitionne, au risque de leur déplaire plus tard quand arriveront les votes.

De ces deux partis, l'honneur désigne assurément celui qu'il convient de prendre, mais tous deux sont un mal démontré par l'expérience ici, en Canada, et ailleurs, en Angleterre, par exemple, où, il y a peu d'années, M. Roebuck se contrainait à des électeurs dont il réclamait les suffrages, l'absurdité de ce mode d'interpeller un candidat sur ce qu'il pensera dans telle ou telle occurrence indécise. Il lui fut si difficile de répondre, s'il est homme honnête, doit être prudent, et qu'il ne saurait jamais l'être sans jouir d'une indépendance pleine et entière dans sa conduite publique en prenant pour base les intérêts populaires qu'il représente, et pour règle la probité.

Il est certains cas où la question nettement définie et bien comprise autant que bien développée, ne permet pas d'hésiter à dire ce que l'on en pense, à moins de se mettre en état de suspicion légitime. Tel fut récemment le cas pour un M. Downs, membre du congrès américain à qui ses électeurs posèrent trois questions, auxquelles il répondit avec la concision et cet accent de franchise ignorés des spéculateurs en politique. On peut en juger par la lettre suivante qu'il adressa à ses interrogateurs et dont nous empruntons la traduction au Courrier des Etats-Unis :

Messieurs : — Je reçois votre lettre du 26 octobre qui me pose les trois questions suivantes :

Etes-vous en faveur de la dissolution de l'Union, maintenant ou plus tard, à cause des lois passées pendant la dernière session du congrès ?

Etes-vous en faveur de l'établissement d'une confédération du Sud, maintenant ou plus tard, à cause des lois passées pendant la dernière session du Congrès ?

Etes-vous en faveur du retrait de l'Etat de la Louisiane de l'Union, maintenant ou plus tard, à cause des lois passées pendant la dernière session du Congrès ?

Et comme je vous reconnais pleinement, puisque vous faites partie de mes constituants, le droit de m'adresser ces questions, je réponds sans hésiter à toutes et chacune d'elles : non.

S. W. Downs.

Le Canadien a gracieusement offert à ses abonnés, à titre de cadeau de la nouvelle année, un Errata Littéraire, joli recueil de seize pages contenant une poésie par Edouard Plouvier, intitulée : « Misère, Avenir de l'ère Chrétienne », un autre morceau de prose du même écrivain, et Jean Luchet, épisode maritime, d'un intérêt dramatique et bien soutenu, par Xavier Eyma. La littérature se donne quand elle ne se vend pas; mais il y a toujours assez de lecteurs pour la bien accueillir.

Notre feuilleton de ce jour présente un article spécial sur le Canada dans lequel son auteur, M. Marmier, éprouve cette sympathie du cœur qui l'a éveillé en lui l'aspect de notre pays, celui de ses habitants, et leurs coutumes qui ont agité à ses yeux l'ancienne France dont il a retrouvé parmi nous une image, que le temps et les révolutions n'ont point effacée. Ce spectacle dut être agréable à M. Marmier, car il le fut à d'autres Français distingués qui visitèrent avant lui le Canada. A quelques égards néanmoins, M. Marmier exprime une manière de voir qui ne sera point universellement partagée; mais à l'écrivain doit appartenir le mérite aussi bien que la sincérité de ses appréciations sur les choses du Canada et la situation de ses habitants. Dans cette pensée, nous acceptons volontiers la revue dont nous par-

lons en l'abandonnant toutefois à la critique judicieuse du lecteur.

Nous devons observer que la date 1623 a été erronément assignée par l'auteur comme l'époque de la fondation de Québec, cet événement remontant à 1608 (voyez à la première page); et la fondation de Montréal, en 1642, est indiquée par le millésime 1640. — Les notes a et b sont du Rédacteur.

La voie des malfaiteurs.

Le Buffalo Commercial Advertiser formule sous ce titre des réflexions fort convenables sur le compte d'un jeune homme récemment condamné comme voleur de grand chemin et dont il raconte les antécédents malheureux en ces termes :

« Le journal Plain Dealer, de Cleveland, commentant l'affaire « du charretier » dernièrement survenue en cette ville, dit que le jeune inculpé, Livingston Sheldon, est natif de Cleveland, et que sa carrière a été de nature à faire une impression salutaire sur ses amis plus âgés que lui et particulièrement sur ses parents et ses guides. On le reconnaît pour être l'enfant libéral et abandonné de R. Sheldon, dernier président de la Banque de la Cité, fort habitué à prendre la clé des champs, et alternativement l'objet de la plus grande indulgence et de l'extrême sévérité paternelle. Il était encore petit garçon lorsqu'il s'enrôla dans la compagnie H. du 15e régiment de volontaires, commandé par le Capt. Perry, et partit pour le Mexique. Il y fut remarqué comme infatigable dans les marches et pour les nuits qu'il passa à marauder au lieu de dormir. Depuis son retour, il s'est employé à conduire des canots à Buffalo. Il y a environ deux semaines, M. George Trusset arriva le soir à Buffalo sur l'un des charrets Post, et retint le canot de Shelton pour se transporter au bateau à vapeur. Il fut conduit au bord du lac où Sheldon, né d'un confrère, vint à bout, à force de menaces, etc, de lui extorquer cinq piastres. Ils essayèrent d'obtenir du voyageur, cinq autres piastres, mais il s'échappa d'entre leurs mains et atteignit le bateau à vapeur. Les deux auteurs de cet attentat ont été arrêtés, dénoncés pour vol de grand chemin, convaincus de ce crime, et condamnés à dix années d'emprisonnement dans la prison d'Etat d'Asburn. « Le sentiment public s'est déclaré favorable à la justice aussi bien qu'à la propos de cette sentence. Toutes les églises semblent avoir à se plaindre de la malhonnêteté des conducteurs de canots qui ne cessent de pratiquer l'extorsion au préjudice des voyageurs. Dans cette ville (Buffalo) ils surfont habituellement les prix, et nous avons été informés de quelques faits de ce genre un peu moins graves que le délit de Shelton. Ils devraient être plus circonspects à l'avenir et se contenir dans les limites de la loi. »

TRIBUNAUX.

SESSIONS DE LA PAIX.

Montréal, 8 janvier 1851.

Cette cour s'est ouverte le 7 sous la présidence de M. le Juge McCord. Voici les noms des grands-jurés qui furent assermentés :

Chas. Baugle, Foreman; Hanson Knowlton, Norman Vincent, François Gingras, Chas. Laframboise, Chas. Blanchet, Jean Bie, Tétéo, Antonio Tétéo, Amable Fontaine, Augustin Bardi, Jean Bie, Bourque, Joseph Tessier père, John B. Whitney, Tomes Bares, Jas. Perkins, Jean Houle, Jean Baptiste Tremblay, et François Xavier Gasson.

Le grand-jury, s'étant retiré, rentra peu après, et produisit un true bill contre Patrick McMullen pour larcin. L'accusé, interpellé, s'avoua coupable et fut condamné à quatre mois d'emprisonnement.

Joseph Giguère, aîné, et Joseph Giguère, jeune, prévenus d'avoir frappé avec intention d'infliger des blessures graves, sont renvoyés de l'accusation, en l'absence des témoins à charge.

John Ryan, mis en accusation pour vol de différents articles de toilette, subit hier son procès. Le Juge ayant résumé l'enquête

bord par le nom de voyageurs (1) et plus tard par celui de coureurs des bois, remontaient avec des canots légers le courant des rivières.

Arrivés aux passages où des rocs et des rapides arrêtaient l'effort de leurs rames, ils déchargeaient leur cargaison, prenaient leur canot sur leurs épaules, doublaient par terre les impraticables défilés, puis s'embarquant de nouveau gagnaient ainsi les grands lacs du nord, pénétraient au milieu des tribus indiennes les plus ignorées, et échangeaient avec elles leurs provisions d'eau-de-vie, d'ustensiles, d'étoffes, contre les peaux de loutre, de castor, d'ourignol. C'étaient nos pionniers, non moins intrépides, non moins aventureux que ceux des régions de l'ouest, illustrés par le talent de Cooper. C'étaient nos géographes. Ils mesuraient le terrain par leurs journées de marche, s'ouvraient des routes ignorées, et parcouraient des districts inconnus. Après eux, un officier de Montréal ou de Québec se mettait en route avec une douzaine d'hommes, et s'en allait planter le drapeau de France, élever une palissade sur les rives de l'Ontario ou du lac Ontario, sur les frontières de la colonie anglaise, aux bords de la Monongahela que nos poétiques fantasmes appe-

laient la Belle-Rivière. (a) De là on touchait à l'Ohio, de là au Mississippi.

En 1673 un courageux père, le père Marquette, parti de Québec avec deux canots d'écorce, descendit par les différents cours d'eau et les lacs du nord jusque dans le Mississippi. Quoiqu'il ne s'avagât pas au delà du confluent de l'Arkansas, il en avait assez vu pour reconnaître la grandeur du fleuve gigantesque que les Indiens appellent *Achschéché* (le père des fleuves), et pour constater son cours vers la mer. A son retour à Québec (b) les cloches sonnèrent, et les habitants de la ville se réunirent dans l'église pour chanter le Te Deum. Tandis qu'on célébrait en grande pompe cette découverte du Mississippi, le m. v. s. e. p. t. Marquette se retirait à Pécart, et écrivait dans sa relation ce touchant paragraphe : « Quand tout le voyage n'aurait valu que le salut d'une âme, j'estimerais toutes mes peines bien récompensées; et c'est ce que j'ai sujet de présumer, car lorsque je retournai, nous passâmes par les Illinois de Pérouna; je fus trois jours à leur publier les mystères de notre foi dans toutes leurs cabanes; après quoi, comme nous nous embarquions, m'apporta au bord de l'eau un enfant moribond que je baptisai un peu avant qu'il mourût, par une providence admirable, pour le salut de cette âme innocente. » (1)

Prosélytisme catholique, spéculations des marchands, audace bravaire de nos soldats, tout contribuait ainsi à développer sur un espace incroyable, de l'est à l'ouest, du nord au sud, l'action de notre colonie.

En 1681, un simple enfant du peuple, Robert Lassalle, dont Louis XIV récompensa le courage par un diplôme de noblesse, achevait Pépée à la main l'œuvre d'explora-

tion commencée avec la croix par le père Marquette. Il descendait le Mississippi jusqu'à son embouchure, arborait la bannière de France près du golfe du Mexique et nous donnait la Louisiane.

Cette fois, à moins d'entrer dans les possessions espagnoles, nous ne pouvions aller plus loin. Nous avions, pas à pas, traversé, subjugué les champs immenses qui s'étendent de l'embouchure du Saint-Laurent à celle du Mississippi. De chaque côté de cette chaîne de fleuves, de plaines et de forêts, nous touchions à l'océan. Pour faire cette conquête, la colonie canadienne n'avait ni les langages d'Alexandre, ni les légions de César, ni les trésors de Louis XIV. Séparés de la France par toute la largeur de l'Atlantique, isolés, dans son morne empire, entre deux rames hostiles, souvent oubliés de ceux qui lui devaient un paternel appui, souvent privés des ressources les plus essentielles, c'était avec quelques milliers d'hommes qu'elle maintenait fièrement l'honneur de son drapeau, qu'elle luttait à la fois et contre les Indiens et contre les Anglais, qu'elle fouillait des villes, construisait des fortresses et prenait possession de ce royaume de mille lieues auquel, dans son patriotisme, elle donnait avec amour le nom de Nouvelle-France.

Depuis le jour où le fleuve de l'Yves respirent par la première fois aux bords du St. Laurent jusqu'à celui où elle fut remplacée par l'étendard britannique, pendant plus de deux siècles, l'histoire de cette admirable colonie ne présente, sauf quelques intervalles de repos, qu'une longue suite de combats. La colonie anglaise établie en Amérique ne pouvait supporter le voisinage de cette colonie française, qui agrandissait ses domaines sur une ligne parallèle à la sienne, qui lui faisait une fâcheuse concurrence dans le commerce des pelleteries. De prime-abord, par l'effet de son antipathie nationale et du conflit de ses intérêts, elle se déclara notre ennemie, et elle resta notre ennemie ardente, implacable, épiant toutes les occasions d'entraver nos progrès, suscitant et soutenant contre nous les turbulents tribus d'Iroquois, puis prenant elle-même les armes, et ne les déposant qu'à regret. Elle apportait sur les rives de l'Hudson l'insatiable ambition de Rome, et nous représentions son odieuse Carthage. A ces causes particulières d'hostilité, se joignait l'influence des événements européens; chaque fois que la guerre éclatait au delà de l'océan, elle éclatait par contre-coup en Amérique.

Vint entre la dernière de ces guerres, la terrible guerre de sept ans.

Guillaume Pitt lança contre le Canada une flotte effrayable et une armée de 50,000 hommes. Pour résister à de telles forces, nous n'avions que quelques régiments, composés en partie d'Indiens et de cultivateurs, appelés en toute hâte à quitter leurs champs pour prendre le sabre et le mousquet. On demanda des secours à la France, et le ministre répondit qu'il ne pouvait en envoyer ni soldats ni munitions, de peur que tout ne fût capturé par les Anglais. Il y a dans l'histoire plus d'un exemple d'une bataille engagée avec une telle inégalité de forces; mais je ne sache pas qu'un puisse citer beaucoup de faits pareils à la lutte que notre colonie canadienne, délaissée par la France, privée de munitions, privée de vivres, soutint pendant plus de trois années contre les armées de troupes anglaises. Gardons précieusement cette page de notre histoire : le plus noble courage y éclate et le plus pur dévouement à l'honneur de la France. Et que les Anglais s'enorgueillissent de nous avoir enlevé le Canada; ils savent ce que leur côté coûte cette conquête. Ils ont vu, en 1756, un de leurs forts capituler devant quelques centaines d'hommes commandés par M. de Lévy. Ils ont vu, quelques mois après, leur citadelle d'Oswego, défendue par trente pièces de canon et 1,800 hommes, se rendre à un simple bataillon du valeureux Montcalm. Ils ont vu, au combat de la Monongahela, mille et dix-huit par 235 Canadiens, de telle sorte que, sans l'habileté de Washington, il ne restait peut-être dans cette défilée pas un soldat de l'armée du général Braddock. Ils ont vu, au siège de Québec, leur brave et noble général Wolfe reculer lui-même devant son digne adversaire Montcalm; et se livrer au désespoir. Puis Wolfe est mort dans les plaines d'Abraham en souriant comme un héros antique au cri de victoire de ses soldats, et Montcalm est mort en apprenant que tout était perdu pour l'honneur.

Maintenant, c'en est fait de ces vastes possessions. L'horrible traité de 1763 abandonna le Canada aux Anglais, et la Louisiane, en son sein pur, aux Espagnols. Maintenant quel pénible regret le voyageur français ne doit-il pas ressentir, quand du haut de la terrasse Duhamel il promène ses regards sur la magnifique rade de Québec, sur l'île qui porte encore le nom d'île d'Orléans, et la colline pittoresque qui s'appelle encore la pointe Lévy! quel

regret quand de la sommité de la montagne qui domine la ville de Montréal, il voit au loin se dérouler ces champs féconds! quel regret plus amer quand du St. Laurent, du lac Ontario, il s'en va par la Monongahela, par le Mississippi jusqu'à la Nouvelle-Orléans, à travers ces plaines fertiles, ces forêts profondes, ces riches plantations de sucre et de coton qui alimentent aujourd'hui l'Europe! Tous ces champs, ces bois, ces fleuves superbes étaient à nous. Du 46:50, au 29:57, de latitude, tout cet immense terrain qui se déroule sous des climats si différents et se couvre de tant de moissons diverses, était à nous, et c'en est fait. Quelques pauvres soldats l'avaient conquis; un roi n'a pu le garder. L'Angleterre en tient la moitié, la confédération américaine tient l'autre. Ni celle-ci ni celle-là ne nous lâchera sa proie.

Effaçons donc à jamais le Canada sur notre carte, mais non pas dans nos souvenirs et dans nos vœux! Si la terre canadienne ne peut plus nous appartenir, il y a là toute une population qui, sous le gouvernement étranger qui l'égè, sous la domination britannique, nous appartient par l'édicte d'une tradition vivace, par la langue, par le cœur. De Québec à Kingston, c'est-à-dire dans la province du Bas-Canada, on ne compte pas moins de 600,000 individus (autant que dans deux de nos petits départements) qui se glorifient de leur origine française, et qui seraient bien affligés s'ils pouvaient supposer que la France ne leur garde pas une affectueuse pensée.

On les appelle les habitants, comme si eux seuls résidaient à poste fixe dans le pays, comme si les Anglais, les Français qui y sont venus plus tard n'étaient que des hôtes de passage. Le fait est qu'ils possèdent la plus grande partie des propriétés territoriales, les champs, les bois, les seigneuries. L'Angleterre, qui nous a combattus avec tant d'ardeur dans cette contrée, a de nous, il faut le dire, loyalement respecté le code anglais. En 1763 seulement d'introduire au sein du peuple conquis le code français. L'année suivante, elle lui rendit les lois civiles françaises. Au milieu du mouvement révolutionnaire des temps modernes, dans la chute des trônes, dans le cataclysme de notre ancien état social, il s'est trouvé une arche qui de défilé universel a sauvé les institutions des siècles passés. Sur les frontières de la démocratique Union américaine, il existe une terre où la vieille coutume de Paris et les ré-

(1) Ces voyageurs, dont M. Mackenzie s'est plu à raconter les étonnantes explorations dans son Histoire du commerce de pelleteries, existent encore, et sont employés par la compagnie de la baie d'Hudson. Ils forment dans la population française du Canada, une sorte de caste à part, une caste curieuse à observer, remarquable par sa force, son audace, et l'alliance de ses rudes habitudes avec un profond sentiment religieux.

ANNONCES.

LIBRAIRIE ET RELIURE.

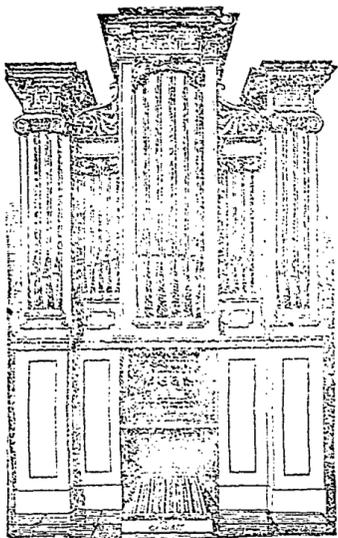
Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements à MM. du Clergé et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et profite de cette occasion pour solliciter de nouveau ce même patronage.

TELS QUE

- Formulaire de prières
Paroissien Romain
Imitation de Jésus-Christ
Chemin de la Croix
Vieilles du St. Sacrement
Miroir de S. Aimes
Mois de St. Joseph

Montréal, 27 décembre 1850.



Au Clergé.

Le Soussigné met en disponibilité un très-bel ORGUE, en accord et dans un état parfait. Il est de forme gothique, à 19 pieds de haut, 12 de large et 7 pieds en profondeur.

Le Soussigné tient en mains un assortiment de PIANOS, MELODIONS, à 4, 4 1/2 et 5 octaves, dont les prix sont variés de £11 3 0 à £31.

Montréal, le 29 novembre 1850.

AUX PRIX COURANTS



Un Fonds de Hardes Faites

MARCHANDISES SECHES

\$55,000.

Rien de semblable n'a été offert au Public.

122, RUE ST. PAUL. 122,

Le Soussigné voulant se préparer à recevoir un grand assortiment de HARDIS FAITES et de MARCHANDISES SECHES, au printemps prochain, désire vendre le fonds de son établissement, AU PRIX COURANT POUR DE L'ARGENT COMPTANT, à commencer du 25 NOVEMBRE prochain à MIDI.

Il fournira des preuves convaincantes que les effets seront vendus au prix coûtant, après le 25 novembre à midi. Les personnes sont spécialement priées de visiter les effets quand même elles ne voudraient pas acheter. On leur montrera les marchandises pesées qu'elles les achèteront quand elles les auront examinées.

A L'ENSEIGNE DU CASTOR.

Montréal, le 22 novembre 1850.

AVEC.

Le Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire, prie instamment Messieurs les Commissaires d'écoles qui ont besoin d'un instituteur qualifié pour une école élémentaire, d'écrire immédiatement à sa résidence, à Montréal, faubourg Québec, rue Panet N. 60.

Montréal, 24 Sept.

PIERRE CHENNEVILLE.



UN jeune homme qui reçoit des leçons de piano depuis deux ans, offre ses services gratuitement pour un certain temps, à toute fabrique qui lui procurera les moyens de compléter son éducation musicale.

INSTITUTION POUR

LES SOURDS-MUETS.

L'ECOLE des Sourds-Muets maintenant établie sur le Côté N. Louis, après de la Montagne de Montréal s'ouvrira le 16 Septembre.

Pour la pension et l'instruction, sans aucune fourniture, cinq piastres par mois, payables d'avance, par semestres.

Les soins du médecin et l'achat des livres, ardoises, cahiers, plumes, seront à la charge des parents.

Les Sourds-Muets externes, qui seront incapables de payer, recevront l'instruction gratuite.

Montréal, ce 6 Septembre 1850.

Le soussigné informe les messieurs du Clergé qu'il reçoit à l'insu de Paris et de Lyon le complément de ses commandes, ce qui comprend un assortiment complet d'ORNEMENTS D'EGLISE, CHANDELIERS ET ACCOULETTES, CIBOIRES, CALICES, BURETTES, OSFENSOIRS, CHASUBLES, DALMATIQUES, MISSELS.

Une grande variété d'ETOFFES BRODÉES EN OR, ARGENT, SOIE, etc.

Aussi un assortiment de VIN BLANC pour le service de la messe; ces vins sont recommandables par leur pureté, et le prix en varie de 37 à 40 par gallon.

Montréal 5 Novembre 1850.

J. M. LAMOTHE, Relieur de cette ville, présente ses remerciements aux messieurs du Clergé et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et annonce qu'il leur en est d'autant plus reconnaissant qu'il a pu réaliser les moyens de se rendre en Angleterre d'où il passera en France afin de s'y perfectionner aux ateliers qui y existent dans la branche qu'il exerce, et de prendre en même temps des arrangements à l'effet d'ajouter à sa Librairie les gravures et les livres de piété de toute sorte dont il se propose de composer un fonds digne de leur être offerts.

Montréal, 27 septembre 1850.

COLLEGE JOUETTE.

La rentrée des élèves de cet établissement, qui est le premier et le principal des 'CLERGS DE ST. VIEUX' aura lieu le 24 du courant.

1re Année.—Eléments des deux langues (Anglais et Français).—Arithmétique.—Histoire sainte et cours religieux.—Histoire ancienne (en anglais).—Géographie.

2me Année.—Synthèse des deux langues.—Arithmétique et premières notions d'Algèbre, de géométrie et de dessin linéaire.—Histoire du Canada.—Histoire Romaine (en Anglais).—Géographie.—Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique.—Style épistolaire et compositions dans les deux langues.

3me Année.—Belles-Lettres et Rhétorique.—Algèbre et Géométrie.—Tenue des livres (en Anglais).—Histoire de France par la méthode analytique.—Histoire d'Angleterre (en Anglais).—Etude de la constitution du pays.—Compositions et discours dans les deux langues.

4me Année.—Physique, Chimie appliquée aux arts etc.—Géométrie pratique, Arpentage, Mécanique, etc.—Astronomie.—Compositions dans les deux langues.

5me Année.—Philosophie (logique, métaphysique, Morale).—Architecture.—Economie politique.—Compositions et discours dans les deux langues.

Après avoir suivi ce cours, les élèves pourront recevoir des leçons de latin, s'ils le désirent. Alors un cours de deux ans est suffisant pour donner une connaissance approfondie de cette langue.

Pendant les récréations on obligera les élèves à parler la langue anglaise autant que possible; rien ne sera négligé pour assurer leurs progrès dans les deux langues. Tous les mois il y aura des séances ou soirées scientifiques, pour former les élèves au débit, à la déclamation, etc. des récompenses seront accordées à ceux qui auront présenté leurs matières de la manière la plus satisfaisante.

La Musique et le Dessin seront enseignés à ceux qui le désirent.

CONDITIONS PAR AN. Enseignement et logement. . . £3 0 0

Musique { Piano. £3 0 0

Dessin { Les autres instruments £1 0 0

Abonnement à la bibliothèque. . . £0 2 6

L'uniforme est un habit de drap bleu à collet droit, boutons en soie jusqu'en haut par une rangée de boutons jaunes; ceinture noire.

REV. E. CAMPAGNER, Ptre. Directeur. REV. A. THIBAUDIER, Ptre. Procureur. Montréal, le 17 septembre 1850.

LE GUIDE DE L'INSTITUTEUR.

UNE SÉRIE DE REPONSES AUX QUESTIONS INSÉRÉES DANS LA CIRCULAIRE DU SURINTENDANT DE L'ÉDUCATION, ETC.

PAR F. X. VALADE, ECR.

CET ouvrage est maintenant terminé et offert en vente chez tous les Libraires et à la Librairie du Soussigné.

Le Soussigné a cru, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le publier, se rendre utile aux instituteurs, et au public en général, et se faire espérer d'en obtenir un prompt débit.

P. GENDRON, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, No. 29, rue St. Gabriel, Vis-à-vis l'Hôtel de Mme. St. Julien. Montréal, le 9 juillet 1850.

MOIS DE MARIE.

NOUVELLE édition, augmentée des prières de la messe, VÊPRES DES DINANCHES, CHEMIN DE LA CROIX, ETC., ETC., avec jolie reliure.

Prix 7s. 6d. la douzaine. À vendre chez Montréal, E. R. FABRE ET CIE, 2 Avril 1850. Rue St. Vincent, No. 3.

BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation des BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES, qu'ils ont maintenant en vente un assortiment considérable de livres, publiés avec approbation de plusieurs Archevêques de France et bien propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes.

Bibliothèque instructive et amusante, format in-18, 160 volumes solidement cartonnés en 130 volumes pour £6 5.

Bibliothèque catholique de Lille, format in-18, 460 volumes solidement cartonnés en 215 volumes, pour la collection £10 0 0.

Des catalogues de ces différentes collections seront donnés gratuitement à ceux qui en feront la demande.

E. R. FABRE ET CIE, Rue St. Vincent, No. 3. Montréal, le 9 juillet 1850.

LIVRES NOUVEAUX POUR DISTRIBUTION DE PRIX.

LES Soussignés offrent maintenant en vente, un assortiment considérable de livres, nouvellement reçus et propres à être donnés en prix ou à former le fonds d'une bibliothèque de paroisse.

Prix très-moérés — AUSSI — Un choix très varié de LIVRES DE PRIÈRES avec reliures ordinaires et autres.

On prend en paiement des Dentures. E. R. FABRE ET CIE, Rue St. Vincent, No. 3. 21 mai 1850.

IMAGERIE NOUVELLE.

REDUCTION DE PRIX. LES Soussignés viennent de recevoir, de France, 25,000 feuilles, IMAGES assorties de grandeurs et qualités, qu'ils offrent à 7/6, 12/6 et 30/0 les 100 feuilles.

NOUVEAUX CHAPRAUX FRANÇAIS, Pour MM. du Clergé et autres, Reçus dernièrement de Paris et à rembourser.

ST. JEAN-BAPTISTE. LES Sociétés de Tempérance et de St. Jean-Baptiste pourront se procurer une statue de leur Patron ST. JEAN-BAPTISTE en s'adressant au magasin du Soussigné.

MANUEL DES Sociétés de Tempérance, DEDIE A LA JEUNESSE DU CANADA, PAR LE REV. M. C. CHINQUY, Ptre.

Le soussigné a l'honneur d'informer MM. les Curés, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne.

Cette édition est enrichie du PORTRAIT de l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relié, étant destiné à être introduit dans les écoles comme livre de lecture.

AUX COMMISSAIRES D'ÉCOLES. UN M. Bonaal, jeune Français âgé de 24 ans, offre ses services comme instituteur. Il a été formé dans les Ecoles Normales des Frères des Ecoles Chrétiennes de France, et a reçu de l'Université le Brevet de capacité.

CURRICULUM LATINUM AD USUM JUVENUTIS. LES Soussignés viennent de publier, sous ce titre, deux volumes élégamment reliés et contenant un choix des principaux classiques latins, en prose et en vers.

AUX COMMISSAIRES D'ÉCOLES. UN M. Bonaal, jeune Français âgé de 24 ans, offre ses services comme instituteur. Il a été formé dans les Ecoles Normales des Frères des Ecoles Chrétiennes de France, et a reçu de l'Université le Brevet de capacité.

ATTENTION!! LA CLEF DES PRINCIPALES DIFFICULTES DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE.

OL COURS RAISONNÉ SUR LA GRAMMAIRE FRANÇAISE. Le même qui a été donné avec succès durant plusieurs années en SOIXANTE LEÇONS, par CHARLES HUBERT JASSISERAYE.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX. MONTRÉAL, MM. E. R. Fabre et Cie., Libraire Trois-Rivières, Val. Guillet, etc., N. P. Québec, M. D. Martineau, Ptre., V. S. R. ANNE, M. F. Pilote, Ptre. Direct. Rivière du Loup, M. L. Baribeau, Ptre. St. Athanase, M. H. Aubertin.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX. MONTRÉAL, MM. E. R. Fabre et Cie., Libraire Trois-Rivières, Val. Guillet, etc., N. P. Québec, M. D. Martineau, Ptre., V. S. R. ANNE, M. F. Pilote, Ptre. Direct. Rivière du Loup, M. L. Baribeau, Ptre. St. Athanase, M. H. Aubertin.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX. MONTRÉAL, MM. E. R. Fabre et Cie., Libraire Trois-Rivières, Val. Guillet, etc., N. P. Québec, M. D. Martineau, Ptre., V. S. R. ANNE, M. F. Pilote, Ptre. Direct. Rivière du Loup, M. L. Baribeau, Ptre. St. Athanase, M. H. Aubertin.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX. MONTRÉAL, MM. E. R. Fabre et Cie., Libraire Trois-Rivières, Val. Guillet, etc., N. P. Québec, M. D. Martineau, Ptre., V. S. R. ANNE, M. F. Pilote, Ptre. Direct. Rivière du Loup, M. L. Baribeau, Ptre. St. Athanase, M. H. Aubertin.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX. MONTRÉAL, MM. E. R. Fabre et Cie., Libraire Trois-Rivières, Val. Guillet, etc., N. P. Québec, M. D. Martineau, Ptre., V. S. R. ANNE, M. F. Pilote, Ptre. Direct. Rivière du Loup, M. L. Baribeau, Ptre. St. Athanase, M. H. Aubertin.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX. MONTRÉAL, MM. E. R. Fabre et Cie., Libraire Trois-Rivières, Val. Guillet, etc., N. P. Québec, M. D. Martineau, Ptre., V. S. R. ANNE, M. F. Pilote, Ptre. Direct. Rivière du Loup, M. L. Baribeau, Ptre. St. Athanase, M. H. Aubertin.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX. MONTRÉAL, MM. E. R. Fabre et Cie., Libraire Trois-Rivières, Val. Guillet, etc., N. P. Québec, M. D. Martineau, Ptre., V. S. R. ANNE, M. F. Pilote, Ptre. Direct. Rivière du Loup, M. L. Baribeau, Ptre. St. Athanase, M. H. Aubertin.

NATIONAL LOAN FUND LIFE ASSURANCE SOCIETY.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE SUR LA VIE DE LONDRES.

BANQUE D'ÉPARGNE POUR LA VEUVE ET L'ORPHELIN. CAPITAL — UN DEMI MILLION STERLING.

BUREAU 26 CORNHILL, LONDRES. 17 GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTRÉAL.

BUREAU LOCAL. BENJ. HOLMES, ECR., PRÉSIDENT. A. LAROCQUE, ECR., M. D. H. L. ROUTH, ECR., W. LUNN, ECR.

MEDECINS CONSULTANS. F. T. BADGLEY, ECR., M. D. H. PELTIER, ECR., M. D.

F. R. STARR, ECR., AGENT GÉNÉRAL POUR L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

Les avantages que cette Institution offre au public sont nombreux et importants, et les taux d'assurance aussi réduits que la sûreté des assurances et de la société le peuvent permettre.

Un bureau général pour l'Amérique Britannique du nord ayant été établi EN CITE VILLE les assurances seront acceptées par l'AGENT GÉNÉRAL et les polices émanées de lui.

Le bureau s'assemblera régulièrement au local indiqué ci-dessus, et les affaires pour cette province y seront conduites de suite au grand avantage des assurés.

On pourra se procurer des brochures explicatives de tout ce qui rapport à cette association, de même que des formulaires en blanc et toutes informations quelconques au bureau à Montréal et des Agents par toute la Province, auxquels on devra s'adresser pour faire ses demandes d'assurances, etc.

AUX COMMISSAIRES D'ÉCOLES. M. R. C. H. arrivé depuis peu de jours de San-Francisco, (Californie) désire trouver une place d'INSTITUTEUR, il a déjà tenu une école élémentaire dans le district de Québec deux années pendant l'absence de deux ans. S'adresser à M. Louis Plamondon, marchand, rue St. Paul, No. 122.

SOURCES DE PROVIDENCE. M. ST. GERMAIN qui conduit l'établissement des BAINS DEAU MINÉRALE dans le nouveau Village de Providence, dans la paroisse de St. Hyacinthe, informe le public que son établissement sera ouvert au PREMIER JUIIN prochain, et qu'il pensionnera à son Hôtel, rue St. Paul, No. 122.

P. GARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique, etc., belles-lettres, etc. Coin des rues Duchesne et St. Julien. Montréal, 9 Nov. 1850.

F. X. D'EROME, Hôteger, à 3 portes de l'Éc. de St. Jean. Montréal, 24 Sept. 1850.

IMPRESSIONS TYPOGRAPHIQUES. On imprime à cet établissement: Adresses, Cartes de visite, Invitations, Circulaires.

Et Jobs de toute espèce, exécutés avec soin. S'adresser à l'imprimerie des Melanges Religieux.

L. P. BOIVIN. Coin des rues NOTRE-DAME ET ST. VINCENT.

ARTIT de nouveaux sens pratiques que tout son établissement est rempli dans ce nouveau local et qui a tout à fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Paul vis-à-vis la Place Jacques-Cartier.

Il a tend incessamment par les prochains arrivages, un RICH ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIES, articles de goût, etc, etc.

Montréal, 26 mai.

ATTENTION!! LA CLEF DES PRINCIPALES DIFFICULTES DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE.

OL COURS RAISONNÉ SUR LA GRAMMAIRE FRANÇAISE. Le même qui a été donné avec succès durant plusieurs années en SOIXANTE LEÇONS, par CHARLES HUBERT JASSISERAYE.

DÉDIE A LA JEUNESSE CANADIENNE. A vendue à Montréal, chez J. B. Rolland, Imprimeur Libraire, rue St. Vincent.—Prix: 2 sch.

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.) INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT. CAPITAL—£10,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON. HUGH C. BAKER, PRÉSIDENT. JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRÉSIDENT.

THOMAS M. SIMONS, ECR., Secrétaire. Bureau, Local, Montréal. L'HON. JOSEPH BOUKRET, PRÉSIDENT.

JOHN G. MACKENZIE, ECR., Vice-Président. Directeurs. WILLIAM WORKMAN, ECR. WILLIAM LYMAN, ECR. G. E. CARTIER, ECR., M. P. P. HEW RAMSAY, ECR., Gérant.

Conseiller Légal.—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Solliciteur-titulaire. Arbitre Médical.—ARCHIBALD HALL, M. D. Secrétaire.—THOMAS RAMSAY, ECR.

GERANTS DANS LE BAS-CANADA. Soré.—R. Harrower, ECR. Melborne.—Thos. Tait, ECR. St. André.—Frank Pa.—St. Hyacinthe.—Boucher de Rish, ECR. St. John's.—Charles Pierce. Trois-Rivières.—John Robertson, ECR. Huntingdon.—R. B. So.—Hawkesbury.—Georges Hamilton, ECR. Stanstead.—F. Judd, ECR. Dunham.—Wm. Baker, ECR. Sherbrooke.—Wm. Ritchie, ECR.

La COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction, dépendance de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à accorder ou à décharger des Annuités ou des Réversions de toute espèce, comme à ses Survivants et des Dotations.

En sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande-Bretagne, se trouvent en état de promettre une réduction très-considérable de coût, en garantissant des assurances, des survivances et des dotations pour un moindre paiement annuel ou une moindre prime annuelle, accordant des Assurances augmentées soit immédiates ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains, ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie, tant d'un importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilite l'acceptation de risque sur s'individus sains, ainsi que le prompt règlement des réclamations.

Les assurances peuvent s'effectuer, avec ou sans participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels; et le système de 'emi-crédit' ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit sur une partie des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Table with 4 columns: Age, Avec les profits, Sans les profits, Demi-Crédit.

On trouvera, en les comptant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont plus bas que les tarifs similaires d'un autre Bureau qui offre, mais par un autre Bureau au Canada, tandis que les assurés avec participation auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge:

Table with 4 columns: AGE A ATTENDRE, 50, 55, 60, 65.

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y être vu de St. Germain, Thomas Ramsay, etc., d's tarifs, prospectus, form les de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie.

Montréal, le 5 mars 1850.

CONDITIONS: On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre. Les abonnés qui veulent renvoyer leur souscription, doivent en donner avis un mois avant l'expiration du semestre ou de l'année courante, à moins d'une convention qui en dispense.

TAUX DES ANNONCES. Six lignes et au-dessus, 1re insertion, . . . £0 2 6

Chaque insertion subséquente, . . . 0 0 7

Dix lignes et au-dessus, 1re insertion, . . . 0 3 6

Chaque insertion subséquente, . . . 0 0 11

Au-dessus de dix lignes, (1re insertion) chaque ligne, . . . 0 0 4

Chaque insertion subséquente, par ligne, . . . 0 0 1

Un trait de gré à gré pour les annonces fréquentes ou qui doivent paraître longtemps.

Les annonces non accompagnées d'ordre seront publiées jusqu'à avis contraire.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX. MONTRÉAL, MM. E. R. Fabre et Cie., Libraire Trois-Rivières, Val. Guillet, etc., N. P. Québec, M. D. Martineau, Ptre., V. S. R. ANNE, M. F. Pilote, Ptre. Direct. Rivière du Loup, M. L. Baribeau, Ptre. St. Athanase, M. H. Aubertin.

Bureau de Rédaction: Maison d'École près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis.

JOSEPH LAROCQUE, Propriétaire, Rédacteur-en-Chef (Evêché de Montréal).

IMPRIMEUR: JOSEPH RIVET, Coin des rues Mignonne et St. Denis.